

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 17
Pouvoirs : 2

Date de convocation :

15 février 2022

Date d'affichage :

23 février 2022

Séance du 22 février 2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'espace Jacques Rousseau sous la présidence de Mme Sonia VALLET.

Présents : Sonia VALLET, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Myriam TISON, Florence THULLIER, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Dominique LAGANA, Abdallah MOHAMMED, Fabien POIRET, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusés : Christian SEIGNEZ (pouvoir à Bernard BARELLE)
Fabrice DERON (pouvoir à Christian POIRET)

Secrétaire : Bruno BOITEL

Election des Adjointes :

Sous la présidence de Mme Sonia VALLET élue Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjointes.

Nombre d'Adjointes :

Mme le Maire a indiqué qu'en application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjointes correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit cinq Adjointes au Maire au maximum. Elle a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la Commune disposait, à ce jour, de cinq Adjointes.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, à cinq le nombre des Adjointes au Maire de la Commune.

Liste des candidats aux fonctions d'Adjointes au Maire :

Mme le Maire a rappelé que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art L 2122-4 et L 2122-7-2 du CGCT).

Une liste de candidats aux fonctions d'Adjointe au Maire a été déposée par Mme le Maire :

M. Fabien POIRET
Mme Florence THULLIER
M. Abdallah MOHAMMED
Mme Virginie HENNING
M. Xavier HALUT

Résultats du 1^{er} tour de scrutin : Abstentions : 3 (Bernard BARELLE, Louis BENOIST, Christian SEIGNEZ)
Nombre de votants : 16
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 3
Exprimés : 13
Majorité absolue : 7
Nombre de voix obtenues par la liste : 13

Ont été proclamés Adjointes au Maire et immédiatement installés dans leurs fonctions :

1. M. Fabien POIRET
2. Mme Florence THULLIER
3. M. Abdallah MOHAMMED
4. Mme Virginie HENNING
5. M. Xavier HALUT

Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque